

vinrent à la prêtrise, ce qui montre les grands soins qu'on prenait de leur éducation. Ce furent Pierre et Charles Volant, frères jumeaux, nés aux Trois-Rivières, âgés alors de quatorze ans ; Pierre Pellerin de Saint-Amant, de Québec, âgé de douze ans, qui embrassa ensuite l'Institut des Récóllets, où il fut connu sous le nom de P. Ambroise ; Jean Peinguet, de Québec, âgé de treize ans, qui devint Chanoine de cette ville ; Paul Vachont, de Beauport, âgé de douze ans. En 1669, parmi les Français, il y en eut trois de Villemarie, en faveur desquels leurs pères, Charles Lemoine de Longueuil, Jacques Le Ber et Louis Prudhomme, avaient sans doute obtenu des bourses du Roi. Aucun des trois n'entra dans le Clergé ; c'étaient Jacques Le Moync, âgé d'environ dix ans, qui mourut à la guerre contre les Anglais ; Louis Le Ber, son cousin germain, qui mourut en France ; et Paul Prudhomme, le même qui plus tard se destina à exercer la chirurgie à Villemarie. Cet établissement, formé d'abord pour les enfants sauvages, fut cependant plus utile aux Français, par la bonne éducation qu'ils y reçurent, quoiqu'en général ils n'y prissent pas le goût de l'état ecclésiastique ; du moins, beaucoup d'enfants de bonnes familles ne persévérèrent pas dans la résolution qu'ils avaient d'abord manifestée de l'embrasser. De ce nombre, Augustin de Villeray, René d'Amouy, Augustin Le Gardeur de Répentigny, Robineau de Bécancourt, Augustin de Tilly, François de Laval, neveu de l'Evêque de Pétrée. Ce dernier, arrivé de France à l'âge de neuf ans, ne fit paraître aucune inclination pour l'état ecclésiastique ; et, ayant été renvoyé en France, sept années après, par son oncle, il fut tué dans un combat naval. Quelques-uns pourtant persévérèrent : de ce nombre Pierre Thierry, Missionnaire des sauvages, dans l'Acadie, Jacques-Alexis Fleurie Deschambeault, qui, en 1693, fut joint au précédent, comme Missionnaire.

VII.

Ecole des arts et métiers au Cap de Tourmente.

Mais plusieurs de ces enfants Français ne témoignant aucun attrait pour l'étude et montrant plus d'aptitude pour le travail des mains, on les sépara des autres et on les envoya au cap de Tourmente, où l'on forma pour eux comme une sorte d'école d'arts et métiers. Là, chacun était appliqué, sous quelque maître particulier, à apprendre une profession mécanique, qui pût le rendre utile à la colonie, comme celles de couvreur, de cordonnier, de tailleur, de maçon, de serrurier ; et on les gardait à cette école jusqu'à ce qu'ils eussent atteint leur dix-huitième année, et même au delà de cet âge. Indépendamment de ces écoles publiques, quelques personnes se livraient à l'instruction primaire des enfants ; et de ce nombre, nous pouvons mettre, à certains égards, M. Jean Le Sueur, Prêtre, appelé aussi de Saint-Sauveur, à cause de la cure de ce nom à Thury, en Normandie, qu'il avait desservie autrefois. A Québec, il exerça d'abord l'em-